



**JEUNE  
& ROSE**

## Cancer du sein : Les patientes s'impatientent

**Au vu de l'accroissement du nombre de cancers, nous, jeunes patientes frappées par un cancer du sein avant leurs 40 ans, demandons des chiffres sur ce qui demeure un enjeu majeur de santé publique.**

Depuis le début de l'année, de nombreuses personnalités publiques font part de leur cancer du sein à un âge précoce : la journaliste météo Virgilia Hess (33 ans), l'influenceuse Caroline Receveur (35 ans) ou la journaliste Élodie Poyade (38 ans). C'est désormais un fait, les cas de cancers chez les jeunes, entre 14 et 49 ans, ont augmenté de 79% dans le monde ces 30 dernières années.\*

En outre, on observe dans les familles touchées par une mutation génétique, une apparition de la maladie chez des sujets de plus en plus jeunes. Quand le cancer d'origine génétique se déclenchait jadis à 50 ou 60 ans, il semble aujourd'hui frapper des femmes de plus en plus jeunes.

En France, on apprenait au début de l'été que les cas de cancers avaient doublé depuis 30 ans selon une étude menée par Santé Publique France, le Réseau français des registres de cancers (Francim), l'Institut national du Cancer (INCa) et le service de biostatistique et de bioinformatique des Hospices civils de Lyon (HCL).

Toutefois, cette dernière étude repose sur des projections d'incidence car, contrairement à la plupart de nos voisins européens, nous ne disposons pas de décompte exhaustif de l'ensemble des cas de cancers en France. Or, comment lutter contre ce fléau sans données chiffrées ?

C'est pourquoi, nous, jeunes femmes touchées par un cancer du sein avant leurs 40 ans, lançons un appel auprès des pouvoirs publics pour qu'ils soutiennent la création d'un registre national des cancers qui centraliseraient les données relatives au cancer sur l'ensemble du territoire national et qu'un budget soit alloué à la création et à l'utilisation de cet outil.

En juin dernier, le Sénat a voté à l'unanimité en première lecture une proposition de loi en ce sens portée par la sénatrice Sonia de La Provôte. Ce registre permettrait «d'améliorer la prévention, le dépistage, le diagnostic et la prise en charge thérapeutique des malades du cancer.»

En effet, il semble urgent qu'un registre suffisamment précis à l'échelle nationale constitue enfin un outil de suivi et d'alerte épidémiologique. Pour étudier le phénomène, nous avons besoin de chiffres relatifs à la localisation du cancer, l'âge de survenue, les régions et professions des patients, l'exposition aux facteurs de risque...

Cette base de données est indispensable à la recherche dans l'optique de faire diminuer la morbidité, la mortalité, l'incidence et la prévalence des cancers car une politique de prévention pourrait s'appliquer plus précisément. En effet, si le tabac, l'alcool et l'obésité sont des facteurs de risques bien identifiés, comment expliquer la recrudescence de la maladie chez de jeunes sujets ? Quid des facteurs environnementaux ?

Par conséquent, nous, jeunes patientes atteintes d'un cancer du sein avant leurs 40 ans, demandons l'adoption rapide de cette proposition de loi à l'Assemblée nationale, assortie d'un budget dédié, pour pouvoir, à terme, lutter contre les facteurs favorisant le développement de certains cancers et en finir avec l'explosion précoce d'une maladie qui reste l'une des premières causes de mortalité prématurée en France.

\*Étude publiée dans la revue britannique BMJ Oncologie